

Délibération n°2018-06-18g

Réf. Nomenclature « Actes » : 4.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	67
Pouvoirs	7
Votants	74

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 3 décembre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Robert Gantheil est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Philippe Pelat	Philippe Brugère	à	Jean-Pierre Saugeras
Eric Cheminade	à	Valérie Serrurier	Philippe Exposito	à	Jean-Pierre Guitard
Henri Granet	à	Jean-François Michon	Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud
Jean-Marc Sauviat	à	Christophe Arfeuillère			

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- **Élus absents et non-représentés :**

Françoise Béziat, Jean Bilotta, Jean-Marc Bodin, Jean-Pierre Bodeveix, Eric Bossaert, Jean-Paul Bourre, Robert Bredèche, Daniel Caraminot, Gilles Chazal, Christine Da Fonseca, Marc Fournand, Pierre Fournet, Frédérique Fraysse, Annie Gonzalez, Baptiste Galland, Xavier Gruat, Dominique Guillaume, Chantal Guivarch-Paisnel, Martine Leclerc, Cécile Martin, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Nathalie Peyrat, Marie-Hélène Pommier, Marc Ranvier, Michel Saugeras, Jean-Michel Taudin, Gérard Vinsot.

Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2019

Le président propose à l'assemblée d'adopter le tableau des emplois ci-après, à compter du 1^{er} janvier 2019, issu des différentes créations de poste et des départs effectifs d'agent suite à mutation ou disponibilité supérieurs à 6 mois au cours de l'année 2018.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le tableau des emplois proposé ci-dessous qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Grades	Cat.	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont TNC
AGENTS TITULAIRES				
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché principal	A	1	1	
Attaché	A	11	3	1
Secrétaire de Mairie	A	1	0	
Rédacteur				
- Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
- Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	
- Rédacteur	B	5	4	
Adjoint administratif				
- Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	6	6	1
- Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	7	2	4
- Adjoint administratif	C	12	7	3
		44	25	
FILIERE ANIMATION				
Animateur				
- Animateur	B	4	2	1
Adjoint d'animation				
- Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	4	3	
- Adjoint d'animation	C	20	13	5
		28	18	

Délibération n°2018-06-18g



Envoyé en préfecture le 18/12/2018

Reçu en préfecture le 18/12/2018

Affiché le



ID : 019-200066744-20181213-201806187-DE

FILIERE CULTURELLE				
Assistant de conservation du patrimoine				
- Assistant de conservation du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	B	2	1	
- Assistant de conservation	B	1	0	
Adjoint du patrimoine				
- Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	
- Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	C	3	2	
- Adjoint du patrimoine	C	5	5	
		12	9	
FILIERE SPORTIVE				
Conseiller des activités physiques et sportives				
- Conseiller des activités physiques et sportives	A	1	1	
Educateur des activités physiques et sportives				
- Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1	
		2	2	
FILIERE TECHNIQUE				
Technicien				
- Technicien	B	7	1	1
Agent de maitrise				
- Agent de maitrise principal	C	3	2	
- Agent de maitrise	C	5	4	
Adjoint technique				
- Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	3	3	
- Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	11	6	1
- Adjoint technique	C	37	30	8
		66	46	

Délibération n°2018-06-18g



Envoyé en préfecture le 18/12/2018
 Reçu en préfecture le 18/12/2018
 Affiché le 
 ID : 019-200066744-20181213-201806187-DE

FILIERE SOCIALE				
Assistant socio-éducatifs - Assistant socio-éducatifs	B	1	1	
Educateur de jeunes enfants - Educateur principal de jeunes enfants - Educateur de jeunes enfants	B B	1 2 4	1 0 2	1
AGENTS NON TITULAIRES				
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
Auxiliaire de puériculture - Auxiliaire de puériculture principal 2 ^{ème} classe en CDI	C	4 4	3 3	2
TOTAL GENERAL		160	105	

A l'unanimité	
Votants	74
Pour	74
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 13 décembre 2018

Le président,
Pierre Chevalier

